

Erasmus+

à l'école primaire, une ouverture sur l'Europe !



Projets
Erasmus +

**Le programme Erasmus + n'est pas réservé aux étudiants !
Tous les établissements scolaires (maternelles,
élémentaires et secondaires) peuvent en bénéficier.**

Pour la classe



Les échanges scolaires entre établissements européens (avec au minimum un établissement d'un autre pays participant) permettent aux enseignants et aux élèves de se rencontrer, de travailler ensemble et d'échanger régulièrement.

Le résultat ? Un outil pédagogique utile, une ouverture à la citoyenneté européenne et une formidable opportunité de découvrir d'autres cultures et d'apprendre d'autres langues.

Plus de
340 000 élèves
européens ont déjà
participé à des
échanges scolaires
avec Erasmus +
depuis 2014.

*« Depuis qu'on a
commencé le projet Erasmus+,
on ne fait plus tout à fait le
même métier. On est parti
dans une aventure en équipe,
une équipe soudée, au sein
de laquelle on partage des
choses qu'on ne partagerait
pas autrement ».*

Témoignage

Anne-Gaëlle Perchec, enseignante à l'école
Sainte-Anne d'Étapes-sur-mer (22)

➤ Si vous souhaitez devenir partenaire d'un projet, différents relais vous aideront à trouver un établissement partenaire (eTwinning, School Education Gateway, comités de jumelage de la commune...). Vous pouvez également choisir de devenir coordonnateur. Dans ce cas là, déposez votre candidature sur la plateforme Pénélope +. Vous pourrez être accompagné dans vos démarches par un membre du réseau des Développeurs Erasmus +, le service DAREIC de votre rectorat... Pensez également à informer votre directeur d'école, inspecteur, conseiller pédagogique de votre projet Erasmus + en préparation ! Pour plus d'infos et tous les liens, rendez-vous sur www.agence-erasmus.fr/page/echanges-scolaires

Pour vous, enseignant



Les enseignants et les autres membres du personnel scolaire peuvent effectuer un séjour à l'étranger.

Pour une durée de 2 jours à 12 mois, il est possible de se former, de faire un stage d'observation ou de partir enseigner dans un autre établissement européen. C'est une occasion de développer de **nouvelles compétences et connaissances**, d'échanger sur des méthodes pédagogiques différentes mais aussi, bien sûr, de travailler en équipe.

74%
des enseignants considèrent que leur séjour de formation a eu un impact sur leurs pratiques d'enseignement.

Témoignage



« Mes collègues et moi sommes partis dans des classes à l'étranger pour enseigner le français à des enfants. Cela a changé ma vision du système éducatif : nous sommes trop souvent face aux élèves, pas assez avec eux. En Finlande, j'ai découvert que la bienveillance pouvait être vécue et pas seulement lue dans les programmes. J'y ai appris la patience, le respect de la différence face à la vitesse d'apprentissage des enfants. Ce que j'ai mis en application dans mes cours ? L'interdisciplinarité d'abord : travailler plusieurs matières en même temps autour d'un projet de classe. Le travail manuel ensuite, très présent en Finlande ».

Laurent Lentrebecq,
enseignant à Tourcoing (59)

➤ C'est l'école qui dépose un dossier de candidature (via la plateforme Pénélope +), pour organiser les périodes de mobilité de son personnel enseignant et administratif. Si vous souhaitez bénéficier de cette mobilité européenne, informez votre directeur d'école, votre inspecteur, votre conseiller pédagogique. Pour trouver une formation, rendez-vous sur School Education Gateway ! Plus d'infos auprès de votre DAREIC et sur www.agence-erasmus.fr/page/mobilite-scolaire